

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR

DIRECTION GÉNÉRALE

OUVERTURE DU RECRUTEMENT D'AUDITEURS A LA FORMATION CONTINUE- 4<sup>ème</sup> PROMOTION  
FORMATION DIPLOMANTE (2020-2022)

N° ~~010~~ 19 ENAM /DG

En application des dispositions du Décret n°2014-1620 du 14 Octobre 2014 portant réorganisation de l'ENAM, une formation continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés est organisée au titre de l'année académique 2020-2022. Cette formation, prévue pour deux (2) Cycles : Expertise et Approfondissement, programmée pour six (06) spécialisations. Chaque spécialisation est fixée à quarante (40) auditeurs.

1. SYNOPSIS DE FORMATION

CYCLES	PROFIL D'ENTRÉE	SPÉCIALISATION	DURÉE DE FORMATION	SANCTION
EXPERTISE	a) Fonctionnaire du cadre A échelle A1 Ex Cat VIII b) Diplôme de BACC+5 ou titre équivalent ou diplôme de fin d'études de l'ENAM c) Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité	1. Administration Publique 2. Administration Financière 3. Diplomatie et Relations Internationales	1an	Expertise
APPROFONDISSEMENT	a) Fonctionnaire du cadre A échelle A2 Ex Cat VI d) Diplôme de BACC+4 ou diplôme de fin d'études de l'ENAM b) Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité	4. Administration Territoriale 5. Gestion Publique 6. Marchés Publics	2 ans	Diplôme de fin d'études de l'ENAM (par Spécialisation)



## 2. DOSSIERS DE CANDIDATURE : Pièces à fournir

<p>1. Demande manuscrite à adresser à Mr le DG/ENAM, et précisant le cycle et la spécialisation.</p> <p>2. Lettre de motivation manuscrite.</p> <p>3. CV avec photo récente.</p> <p>4. Fiche de renseignements et état signalétique de service dûment visé par la hiérarchisation de tutelle.</p>	<p>5. Photocopie du diplôme, certifiée conforme à l'original par l'Établissement l'ayant délivré ; avec un arrêté d'équivalence délivré par le MINFOP.</p> <p>6. Quittance ou récépissé du droit de dépôt de dossier.</p> <p>7. Une enveloppe timbrée PM au nom et à l'adresse du candidat.</p> <p>8. Chemise cartonnée <i>Expertise : Bleu, Approfondissement : Vert</i></p>
---	---

## 3. COUTS DE LA FORMATION

CYCLES	DROIT DE DÉPÔT DE DOSSIER (non remboursable en cas de non admission)	DROIT D'INSCRIPTION	FRAIS DE FORMATION
EXPERTISE	50 .000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	50 .000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	4 .000.000 Ariary (quatre millions d'Ariary)
APPROFONDISSEMENT	50 .000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	50 .000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	3.000.000 Ariary (Trois millions d'Ariary)

### NB :

- Les frais de formation sont pris en charge intégralement par l'Auditeur ;
- Les frais de formation sont à régulariser impérativement au début de la formation. Toutefois, il est possible pour le cycle d'Approfondissement d'échelonner le paiement par tranche proportionnelle à chaque début d'année de formation, soit en deux (2) tranches ;
- Le droit et le frais de formation doivent être réglés soit :
  - Auprès de l'Agence Comptable de l'ENAM
  - Par virement au Compte de Dépôt N°453-132 Ouvert de la Recette Générale d'Antananarivo.
- Le dossier complet est à déposer dans une enveloppe Grand Format à l'ENAM (Service de Scolarité) ou à envoyer par lettre recommandée en date du 02 au 27 septembre 2019, à l'adresse suivante :

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR (ENAM)  
 Direction Générale  
 B.P.1163- Androhibe- ANTANANARIVO



Antananarivo, le 16 AUG 2019